

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère publicitaire. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques. Coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit:	ABS Living Values - Balanced Fund - I
ISIN:	CH0460045062
Nom de l'initiateur du PRIIP:	PMG Investment Solutions AG
Site web de l'initiateur du PRIIP:	www.pmg.swiss
Numéro de téléphone:	+41 44 215 2838
Autorité compétente:	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
État du document informations clés:	31 août 2022

## En quoi consiste ce produit?

### Type:

Ce produit est un fonds contractuel de droit suisse du type "fonds en valeur mobilière" au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006.

### Objectifs:

L'objectif d'investissement de ce compartiment est d'optimiser le rapport rendement/durabilité de manière à obtenir le rendement le plus élevé possible avec la plus grande durabilité possible et le risque le plus faible possible. Cela signifie que la durabilité au sens de la politique de durabilité de la Banque Alternative Suisse pour le compartiment concerné est aussi importante que la performance. Conformément au principe de la diversification des risques, le Banque Alternative Suisse - Balanced Fund investit la fortune du compartiment, après déduction des liquidités, directement ou indirectement dans des titres et des droits de participation ainsi que dans des titres et des droits de créance d'entreprises avec et sans notation investment grade cotées en bourse et qui satisfont aux exigences élevées de durabilité de la Banque Alternative Suisse SA. En outre, la fortune du compartiment peut être investie directement ou indirectement dans des instruments du marché monétaire dans des avoirs à vue et à terme. Ce compartiment n'utilise des produits dérivés qu'à des fins de couverture. Les placements dans des produits structurés sont exclus. La sélection des différentes valeurs et la gestion du compartiment reposent sur l'appréciation du gestionnaire de fortune, la Banque Alternative Suisse SA.

### Investisseurs de détail visés :

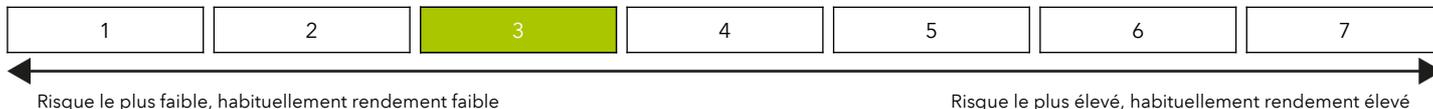
Tous les investisseurs de détail

### Durée de validité:

Ce produit est une structure de placement contractuelle et ouverte sans durée déterminée. Conformément au contrat de fonds, la direction du fonds (producteur) ou la banque dépositaire peut provoquer la dissolution de ce produit en résiliant le contrat de fonds sans délai.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risques:



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 7 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable en soit affectée.

Autres risques: risques politiques, risques économiques, risques systémiques, risques opérationnels, risques de liquidité, risques de change, risques de taux d'intérêt, risques de crédit, risques liés aux actions.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performances:

Investissement: 10 000 CHF		1 an	4 ans	7 ans
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	4 735,80 CHF	6 861,73 CHF	6 022,34 CHF
	Rendement annuel moyen	-52,64 %	-8,99 %	-6,99 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 928,52 CHF	7 947,65 CHF	7 359,04 CHF
	Rendement annuel moyen	-10,71 %	-5,58 %	-4,29 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 995,67 CHF	9 943,57 CHF	9 891,76 CHF
	Rendement annuel moyen	-0,04 %	-0,14 %	-0,16 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 142,38 CHF	12 387,42 CHF	13 239,15 CHF
	Rendement annuel moyen	11,42 %	5,50 %	4,09 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 7 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 CHF. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si PMG Investment Solutions AG n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les placements du produit sont détenus séparément des actifs de PMG Investment Solutions SA en tant que direction du fonds ainsi que de la banque dépositaire correspondante. Ainsi, vous ne perdez pas votre investissement en cas d'éventuelle insolvabilité de PMG Investment Solutions SA.

## Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir avec votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 CHF. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement: 10 000 CHF			
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 7 ans
Coûts totaux	129,00 CHF	523,86 CHF	930,05 CHF
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1,29%	1,29%	1,29%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

<b>Coûts ponctuels</b>	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
<b>Coûts récurrents</b>	Coûts de transactions de portefeuille	0,20%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,09%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
<b>Coûts accessoires</b>	Commissions liées aux résultats	0,00%	Il n'y a pas des commissions liées aux résultats.
	Commission d'intéressement	0,00%	Il n'y a pas des commissions d'intéressement.

### Les frais de distribution:

Il n'y a pas de frais de distribution supplémentaires.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### Période de détention recommandée: 7 ans

Ce produit n'a pas de période de détention minimale, mais il a été créé pour un investissement à moyen terme. Vous devez donc vous préparer à rester investi avec votre placement pendant au moins 7 ans. Vous pouvez toutefois restituer votre placement chaque jour ouvrable bancaire en Suisse et sans pénalité.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous souhaitez déposer une réclamation contre ce produit ou contre la personne qui vous a vendu ce produit ou vous a conseillé à son sujet, vous pouvez le faire comme suit :

- Par téléphone : vous pouvez déposer votre plainte en appelant le +41 44 215 2838.
- E-mail ou courrier : vous pouvez adresser votre réclamation par e-mail à "pmg@pmg.swiss" ou par courrier à PMG Investment Solutions SA, Dammstrasse 23, 6300 Zug.
- Site web : Vous pouvez nous adresser votre plainte ou l'adresser au service de médiation indiqué sur le site web via notre site web "www.pmg.swiss" dans la section "Contact".

## Autres informations pertinentes

En tant que direction de ce produit, nous sommes tenus de mettre gratuitement à disposition les documents déterminants du fonds (le prospectus et le contrat de fonds actuels ainsi que les rapports semestriels et annuels). Ces documents ainsi que d'autres documents relatifs au produit peuvent être consultés sur notre site Internet "www.pmg.swiss" sous "Fonds /Documents".

Ces informations sont fournies à des fins publicitaires et informatives et sont destinées à être diffusées exclusivement en Suisse.

Calculs effectués sur la base de: Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission complétant le règlement (UE) n° 1286/2014 du Parlement européen et du Conseil sur les fiches d'information de base relatives aux produits d'investissement packagés de détail et aux produits d'investissement d'assurance (PRIIP) par des normes techniques de réglementation concernant la présentation, le contenu, le réexamen et la révision de ces fiches d'information de base, ainsi que les conditions d'exécution de l'obligation de les fournir.